

Un aureus de Tibère trouvé sur la commune du Lorey (Manche). Témoin d'un ensemble dispersé ?

Pierre-Marie Guihard

► **To cite this version:**

Pierre-Marie Guihard. Un aureus de Tibère trouvé sur la commune du Lorey (Manche). Témoin d'un ensemble dispersé ?. Bulletin de la Société Française de Numismatique, Société française de numismatique, 2019, pp.261-266. hal-02328136

HAL Id: hal-02328136

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02328136>

Submitted on 28 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

- 234 **Jay DHARMADHIKARI**
Un *aureus* inédit pour Maximien Hercule à Alexandrie au type *Herculio Victor*
- 239 **Christian CHARLET, Arnaud CLAIRAND, Charles FROIDEVAUX**
Un double louis d'or aux quatre L de fausse réformation, frappé sur un double louis de Dombes au millésime 1652
- 241 **François JOYAUX**
De curieuses décorations annamites décernées à Félix Faure
- 244 **Christian CHARLET, Francesco PASTRONE**
Une monnaie de collection de 10€ en argent frappée à l'effigie de la princesse Grace de Monaco (2019)

CORRESPONDANCES - Journées numismatiques, Nîmes, 31 mai-02 juin 2019

- 247 **Richard PELLÉ**
Correspondance rectificative au sujet d'une note du *BSFN* 74 de juin 2019
- 249 **Patrick VILLEMUR, Maryse BLET-LEMARQUAND, avec la collab. de D. BAUX**
Les *dupondii* de Nîmes « à la patte de sanglier » (rectificatif)
- 249 **Marc BOMPAIRE, Joël FRANÇOISE**
La collection de monnaies féodales du Musée de la Romanité : quelques pièces remarquables de Bergerac, Mende et Viviers
- 254 **Philippe GANNE**
Une curieuse monnaie d'or au nom de Louis, roi de Jérusalem et de Sicile

CORRESPONDANCE

- 261 **Pierre-Marie GUIHARD**
Un *aureus* de Tibère trouvé sur la commune du Lorey (Manche) : témoin d'un ensemble dispersé ?

SOCIÉTÉ

- 267 Compte rendu de la séance du 07 septembre 2019
- 269 Annonces de cours

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 05 OCTOBRE 2019 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF

SAMEDI 09 NOVEMBRE 2019 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF

CORRESPONDANCE

Pierre-Marie GUIHARD*

**Un aureus de Tibère trouvé sur la commune du Lorey (Manche) :
témoin d'un ensemble dispersé ?**

En mars 2018, un *aureus* au nom de Tibère (14-37 apr. J.-C.) a été découvert au Lorey (Manche, code officiel géographique 50279) lors de travaux de jardin (figure 1). Par l'intermédiaire du maire de la commune, la monnaie a été l'objet d'une déclaration de découverte auprès du SRA de Normandie, qui en a confié l'étude au service de numismatique du Centre Michel de Boüiard-CRAHAM de Caen.



Figure 1 - *Aureus* de Tibère découvert au Lorey, Manche
(© P.-M. Guihard ; agrandissement $\times 1,5$).

Depuis le XIX^e siècle, quelques découvertes monétaires ont été signalées sur la commune du Lorey¹. Mais, aucun vestige d'époque romaine n'était connu jusqu'à

* Université de Caen Normandie / Centre Michel de Boüiard-CRAHAM UMR 6273 ; pierre-marie.guihard@unicaen.fr

1. PILET-LEMIÈRE, LEVALET 1989, p. 97 (notice n° 479) avec bibliographie antérieure.

présent. Ainsi, E. Lambert rapporte la découverte d'un quart de statère gaulois, ainsi que d'un trésor de statères attribués aux Coriosolites. Ch. de Gerville a également attiré l'attention sur la découverte d'une monnaie mérovingienne.

L'*aureus* mis au jour au Lorey a été frappé à Lyon, qui est le seul atelier impérial pour l'or à cette époque avant que Rome ne prenne le relais à partir de 64. Il porte au droit une tête laurée de Tibère à droite. La légende antihoraire et tournée vers l'extérieur donne TI CAESAR DIVI AVG F AVGVSTVS. Au revers une figure féminine² est représentée assise à droite sur un trône. Elle tient de la main droite une lance renversée et, de la gauche, une branche. Les pieds du trône sont ornés de fleurons et le trône lui-même se trouve sur un socle représenté sur deux lignes. La légende, tournée vers l'extérieur et dans le sens antihoraire, porte PONTIF MAXIM. Le revers est décentré, ce qui a eu pour conséquence de rogner légèrement la mention MAXIM. Un grènetis, que l'on observe aussi au droit, entoure le type. Le poids est de 7,72 g, comme il est normal pour les *aurei* de cette émission³. Le flan présente un diamètre de 19,5 mm. Les axes sont ajustés à 3 h.

L'image de la Justice associée à la légende PONTIF MAXIM, qui occupe donc le revers de l'*aureus*, est partagée par un groupe d'*aurei* et de deniers. Ces émissions ne sont pas rares ; elles sont même très communes. Elles forment en effet – avec les quinaires d'or à la Victoire – le gros du monnayage de Tibère⁴. Entre elles la monotonie est grande. Examinées de près, elles révèlent néanmoins des différences, qui, judicieusement exploitées, autorisent des regroupements. L'analyse approfondie qu'en donne J.-B. Giard permet ainsi de distinguer six groupes qui marquent vraisemblablement les différentes étapes de l'évolution du type⁵. Avec la représentation d'une lance renversée et le choix de fleurons pour les pieds du trône, l'*aureus* du Lorey se range parmi les émissions du deuxième groupe⁶.

Aucun élément de datation, aussi sûr que les puissances tribunicienes ou encore les salutations impériales, n'apparaît sur les monnaies au type de la Justice. Toutefois, les premières d'entre elles remontent vraisemblablement au début du règne de Tibère. C'est du moins ce que l'on peut conclure de l'étude comparative du type. En effet, le modèle de la Justice n'est pas sans évoquer la dernière émission d'Auguste à la légende de revers PONTIF MAXIM⁷. La relation est d'autant plus plausible que, sur les monnaies du groupe I, la schématisation du trône rejoint précisément celle des monnaies d'Auguste. La répartition chronologique des *aurei* et des deniers du groupe II devrait donc logiquement se fixer entre 14 et ca 20 apr. J.-C. sans plus de précisions.

2. Voir SUTHERLAND 1987 pour les différentes interprétations du personnage féminin. L'hypothèse qu'il s'agisse de *Justitia* a été proposée (par Jean-Baptiste Giard notamment) mais elle ne fait pas l'unanimité. Certains auteurs pensent plutôt à Livie, peut-être sous l'aspect de *Pax* ou de *Justitia*.
3. Nous pouvons citer par comparaison les poids rassemblés par GIARD 1983, p. 125, n° 145 (1-12) : Bibliothèque nationale de France (coll. Rothschild 53) : 7,70 g ; British Museum Coins 39 et 40 : 7,76 g et 7,84 g ; Lyon 53 : 7,77 g ; Léningrad : 7,81 g ; American Numismatic Society : 7,82 g et 7,71 g ; Bucarest : 7,98 g et 7,78 g ; Copenhague : 7,80 g ; Vienne : 7,71 g ; Monnaies et Médailles (liste 324, juin 1971, n° 23) : 7,63 g.
4. GIARD 1983, p. 48.
5. GIARD 1983, nos 143-154 ; RIC I², 25, 27, 29.
6. GIARD 1983, n° 145 ; RIC I², 27.
7. GIARD 1983, n° 93 (13-14 apr. J.-C.).

L'*aureus* du Lorey a été découvert seul. Il complète en cela l'enquête sur la dissémination des monnaies d'or isolées entreprise par J.-P. Callu et X. Lorient dans un territoire qui comprend la France, la Belgique, le Luxembourg et les régions rhénanes des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la Suisse⁸. En 2013, ce sont 133 découvertes isolées d'*aurei* de Tibère qui ont été inventoriées dans la Gaule en général⁹. Il est intéressant de noter qu'elles représentent plus du tiers (134¹⁰ sur 369, soit 36,31 %) des monnaies antérieures à la réforme néronienne de 64 (figure 2). Ce constat concourt vraisemblablement à considérer comme massives les émissions d'*aurei* frappés sous le règne de Tibère à partir de la *Moneta* de Lyon¹¹.

I ^{er} siècle	Narbonnaise-Alpes	Aquitaine	Lyonnaise	Belgique-Germanies	Gaule en générale
Fin République-Auguste	21	26	31**	45	123
Tibère	12	19****	42*	62	135
Caligula-Claude	12	16	24	32	84
Néron	18	38	37	147	240
(dont avant la réforme)	3	6	2	17	28
Crise et Flaviens	23***	28	49	127	227
Total	86	127	183	413	809
%	10,63	15,69	22,62	51,05	99,99

Figure 2 - Trouvailles isolées de monnaies d'or du I^{er} siècle en Gaule (d'après LORIENT 2013, p. 325 et en tenant compte de l'exemplaire du Lorey* et des découvertes publiées par POPOVITCH 2013**, SUSPÈNE et al. 2017*** et PASTY 2016****).

Géographiquement, la totalité de l'espace gaulois est relativement bien jalonnée. À l'échelle réduite, néanmoins, le matériel se concentre dans la région septentrionale de la Gaule (Belgique-Germanies, 62 sur 134 soit 46,26 %), prolongeant en cela une tendance mise en évidence dès la fin de la République (figure 3). Les zones irriguées en priorité ont été sans surprise le *limes* rhénan, particulièrement entre Mayence et la Mer du Nord. Plus à l'ouest, les *aurei* de Tibère (33 exemplaires) ponctuent en particulier les franges côtières de la Lyonnaise (II et III) et de la Belgique occidentale. Deux concentrations sont ainsi bien lisibles (figure 3) : l'une touche l'embouchure de la Loire, l'autre longe la bande maritime de la Manche où les découvertes s'égrènent de Dunkerque au Finistère, tandis que le Cotentin n'émarge que pour seulement un *aureus* avec la découverte du Lorey. La *Britannia* insulaire participe à ce mouvement. R. Bland et X. Lorient y ont signalé 24 découvertes d'*aurei* isolés de Tibère (figure 3). Le parallèle est intéressant et impliquerait un flux monétaire de part et d'autre de la Manche, qui faudrait sans doute replacer dans une dynamique trans-Manche épaulée par les échanges commerciaux. D'après Strabon, on sait qu'Auguste croyait justement

8. CALLU, LORIENT 1990.

9. LORIENT 2013, dont l'inventaire complète et met à jour CALLU, LORIENT 1990.

10. L'*aureus* du Lorey a été ajouté au décompte.

11. Dans le même sens CALLU, LORIENT 1990, p. 91.



Figure 3 - Répartition des découvertes isolées d'*aurei* de Tibère dans l'Ouest de la Gaule (Lyonnaise II et III, Belgique occidentale) et la *Britannia* (d'après CALLU, LORIOT 1990 ; BLAND, LORIOT 2010 ; LORIOT 2013).

inutile de conquérir l'île de Bretagne parce que les commerçants romains en obtenaient tout ce qui en valait la peine¹². Dion Cassius ajoute même que les prêts usuraires consentis par Sénèque aux Bretons déterminèrent le soulèvement de Boudicca en 60 apr. J.-C.¹³. Il est donc possible d'admettre avec R. Bland et X. Lorient que le marché insulaire s'ouvrit aux négociants et hommes d'affaires romains avant même la conquête claudienne¹⁴.

De ces données se dégage une autre constatation, attendue assurément : les monnaies recensées se rattachent quasi-exclusivement aux émissions au type de PONTIF MAXIM, qui constituent, comme nous l'avons noté, le gros du monnayage de Tibère (figure 4). L'*aureus* du Lorey appartient donc à un type somme toute très courant dans la circulation. Il faut cependant rappeler que des exemplaires du même type formaient l'essentiel du trésor découvert à Cherbourg en 1857 lors du creusement du canal de dérivation de la *Divette*¹⁵ (figure 5). La distance entre Cherbourg et Le Lorey est, certes, d'environ 75 km à vol d'oiseau, mais la rencontre est surprenante, d'autant que le monnayage d'or de Tibère n'est connu dans la Manche qu'à travers ces deux seules occurrences. Là est précisément le problème. Une fois encore, les travaux de J.-P. Callu et X. Lorient peuvent guider le raisonnement avec la théorie des « ensembles dispersés ». Cette théorie fut avancée en 1982 après la découverte dans le Gers, à environ 40 km l'un de l'autre, de deux *solidi* de Constant frappés à l'atelier de Thessalonique au cours de la même émission¹⁶. Pour les deux savants, la coïncidence était trop belle pour ne pas rattacher ces monnaies à un ensemble unique qui aurait été dispersé peu à peu. Les exemples parallèles ne sont pas rares. D'autres recoupements sur le terrain vont en effet dans le même sens¹⁷. L'invitation est si pressante que la théorie des « ensembles dispersés » est une clé de lecture tout à fait vraisemblable pour expliquer certaines concentrations, à première vue étonnante, de monnaies très rapprochées dans le temps et recueillies sur une aire plus ou moins étendue.

Émissions	Nb. (exemplaires inventoriés)	Volume des émissions*	
		Nb. coins (D/)	Nb. coins (R/)
TR POT XVII // IMP VII – RIC I(2), 3	1	9	10
DIVOS AVGVST DIVI F – RIC I(2), 23, 24	1	17	13
PONTIF MAXIM – RIC I(2), 25, 27, 29	37	93	101
Non décrit	18		
Total	57		

Figure 4 - Exemplaires inventoriés dans l'Ouest de la Gaule (Lyonnaise II et III, Belgique occidentale) et la *Britannia*, et volume des émissions représentées (* d'après les analyses de coins réalisées par GIARD 1983).

12. Strabon, *Géographie*, IV, 5, 3.

13. Dion Cassius, LXII, 2.

14. Voir BLAND, LORIENT 2010, p. 2-3.

15. Plus de 250 monnaies d'or d'Auguste et de Tibère souvent à fleur de coin ont été mises au jour : cf. LAGARDE 1857, p. 82-84. BLANCHET 1900, p. 206 (n° 423) évoque, quant à lui, « environ 300 pièces ».

16. CALLU *et al.* 1982.

17. HIERNARD, LORIENT 2010 ; CALLU, LORIENT 1990, p. 16, n. 5.

	Aurei Auguste	Aurei Tibère		
		TR POT XVII // IMP VII	DIVOS AVGVST DIVI F	PONTIF MAXIM
Cherbourg 1857	4	1	1	env. 200

Figure 5 - Composition du trésor de Cherbourg découvert en 1857.

De ces considérations, qui éclairent potentiellement la réflexion, nous avons à tirer quelques enseignements sur le cheminement possible de l'aureus du Lorey. Ainsi, il ne serait pas inopportun de le considérer précisément comme portant témoignage de la dissolution d'un ensemble préexistant. Outre cette interprétation qui aurait l'avantage d'expliquer la rareté des aurei de Tibère dans la région (figure 3), une seconde constatation se dégage : la trouvaille isolée du Lorey et le dépôt de Cherbourg ne s'excluaient pas et auraient donc pu former à l'origine le même ensemble. Dans cette voie nous pourrions dès lors postuler que le dépôt de Cherbourg était cet ensemble en cours de dissolution, sur lequel un certain nombre de monnaies aurait été successivement prélevé pour faire face à des dépenses. Mais cela reviendrait à donner à l'ordre du hasard un charme peut-être trop excessif, tant les preuves font défaut¹⁸.

Bibliographie

- BLANCHET 1900 : A. BLANCHET, *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*, Paris, 1900.
- BLAND, LORIOT 2010 : R. BLAND, X. LORIOT, *Roman and early Byzantine gold coins found in Britain and Ireland, with an appendix of new finds from Gaul*, London, 2010 (Royal Numismatic Society, special publication, 46).
- CALLU, LORIOT 1990 : J.-P. CALLU, X. LORIOT, *L'or monnayé, II : La dispersion des aurei en Gaule romaine sous l'Empire*, Juan-les-Pins, 1990 (Cahiers Ernest-Babelon, 4).
- CALLU *et al.* 1982 : J.-P. CALLU, X. LORIOT, J.-C. RICHARD, Deux solidi de Constant trouvés dans le Gers, *BSFN*, 1982 (octobre), p. 225-228.
- GIARD 1983 : J.-B. GIARD, *Le monnayage de l'atelier de Lyon : des origines au règne de Caligula (43 avant J.-C. - 41 après J.-C.)*, Wetteren, 1983 (Numismatique romaine. Essais, recherches et documents, XIV).
- HIERNARD, LORIOT 2010 : J. HIERNARD, X. LORIOT, Découvertes de monnaies d'or d'époque valentinienne en Poitou, *BSFN*, 2010 (février), p. 34-41.
- LAGARDE 1857 : D. LAGARDE, Monnaies romaines d'or, trouvées à Cherbourg en mai 1857, *RN*, 1857, p. 82-84.

18. La mise en évidence d'une liaison de coin permettrait de relier plus précisément l'aureus du Lorey au trésor de Cherbourg. Malheureusement, ce dernier n'est connu que par une poignée de monnaies conservées dans le médaillier de la ville de Cherbourg : 6 aurei au total sur plus de 250 que comptait la découverte à l'origine (PILET-LEMIÈRE 1995, p. 33-34, nos 55-60). Dans le médaillier seul un exemplaire au type PONTIF MAXIM est parvenu jusqu'à nous, mais il appartient à une émission différente (GIARD 1983, n° 147) de celle de l'exemplaire du Lorey.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE



TARIFS POUR 2019

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	26 €
Membres titulaires	34 €
Étudiant (moins de 28 ans et avec justificatif)	2 €

Droit de première inscription 8 €

Abonnement au *BSFN*

Membres de la SFN

France	28 €
Étranger	34 €

Non membres de la SFN

France	40 €
Étranger	45 €

Vente au numéro 5 €

Changement d'adresse 1,50 €

Compte bancaire BRED Paris Bourse
Code BIC BRED FRPPXX
N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0520 G 84906

Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
<http://www.sfnnumismatique.org> | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD
(pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER
Imprimerie Corlet

